

REPUBLICQUE FRANCAISE

Département	Arrondissement	Canton	Commune
Allier	Moulins	Bourbon l'Archambault	BUXIERES-LES-MINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRÊTÉ MUNICIPAL
ROUTE BARRÉE
« JAGAUTIERE »
ET MISE EN PLACE D'UNE DEVIATION

Le Maire de Buxières-les-Mines,

- VU** la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983,
- VU** Le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-2 L2213-1 à L2213-4,
- VU** le Code de la Route et notamment les articles R.110 -1 et suivant, R.411-5, R.411-8, R.411-18 et R.411-25 à R.411-28 dudit code,
- VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (huitième partie - signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992) modifiée et complétée ;
- VU** la demande de ENEDIS-DRAUV-TST HTA Moulins « 140, Avenue Jean Lolive » 93691 PANTIN CEDEX,

Date d'affichage
6 février 2024
Acte rendu exécutoire
6 février 2024
Date de mise en ligne sur le site de la commune
6 février 2024
Notifié à l'entreprise le
6 février 2024

Considérant que pour permettre de réaliser les travaux sur transformateur électrique de distribution publique ENEDIS, il est nécessaire de barrer la route et de mettre en place une déviation,

ARRETE

Article 1 : Le vendredi 9 février 2024, au lieu-dit « Jagautière », la route sera barrée.

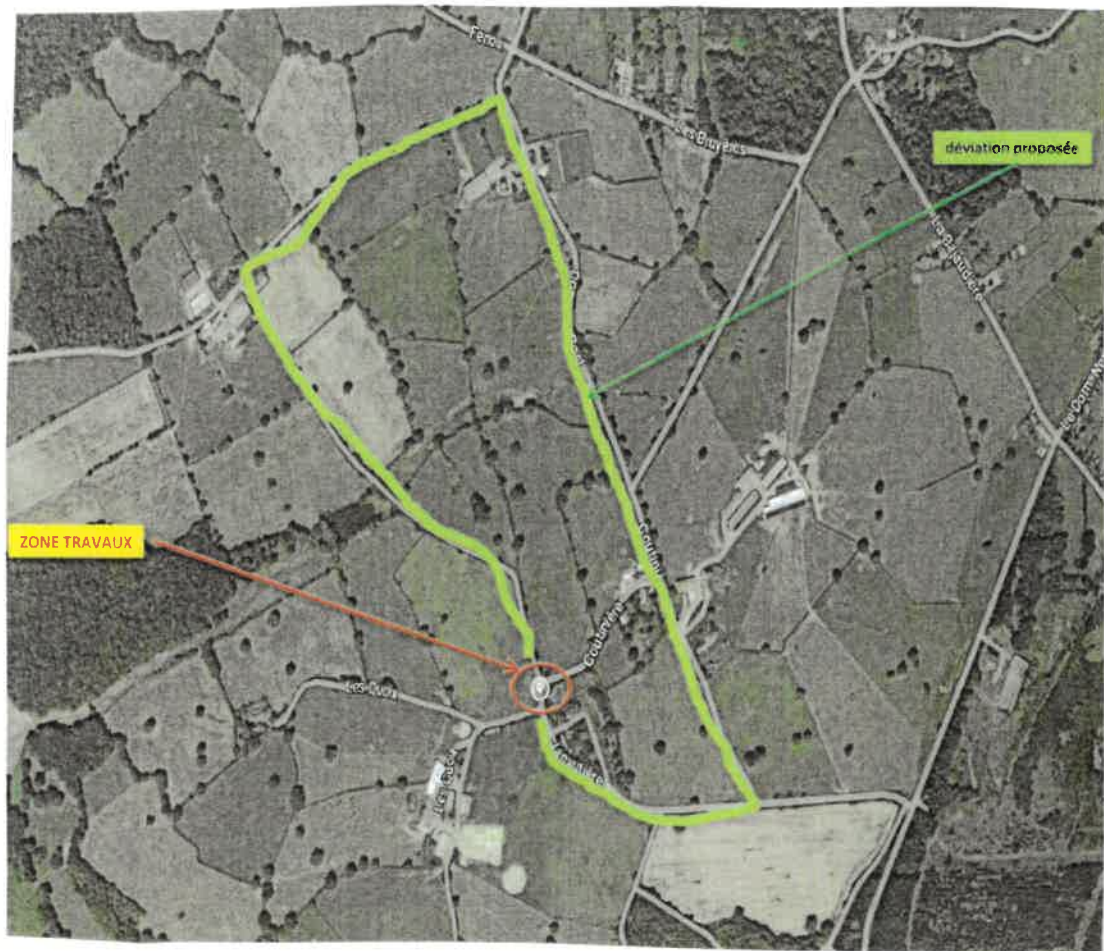
Article 2 : En raison des restrictions qui précèdent, la circulation sera déviée localement dans les 2 sens par Coutinière-Le Bost-Les Tailles ».

Article 3 : La signalisation sera effectuée au moyen de panneaux.

Article 4 : le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur et sera notifié à :

- Monsieur le commandant de Gendarmerie de Bourbon l'Archambault,
- L'entreprise,

sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.



Fait à Buxières les Mines,
Le 6 février 2024.



OLIVIER Brigitte,
Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Olivier', written over the printed name of the Mayor.